



St Barthélemy



Photo Laurent NIVON

# La gabusienne

## Sommaire :

- \* Le mot du Maire
- \* Info pratiques
- \* Info diverses
- \* Manifestations
- \* Etat civil

JANVIER 2009 n° 151

### Horaire d'ouverture du secrétariat de Mairie

Lundi	8 h 30 - 12 h
	13 h 30 - 17 h
Mercredi	8 h 30 - 12 h
	13 h 30 - 17 h
Vendredi	8 h 00 - 12 h

### HEURES D'OUVERTURE DE LA DECHETERIE DE BEAUREPAIRE

Lundi	9 h - 11 h 45
	14 h - 17 h 45
Mardi	FERMEE
Mercredi	9 h - 11 h 45
Judi	14 h - 17 h 45
Vendredi	9 h - 11 h 45
Samedi	9 h - 11 h 45
	14 h - 17 h 45



## Mensuel d'information communale de St Barthélemy,

les articles à paraître doivent être déposés en Mairie ou envoyés par mail [mairie.saintbarth@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintbarth@wanadoo.fr) avant le 20 de chaque mois

Rédaction—Administration et impression - Mairie de St Barthélemy

### Le mot du Maire

En ce début d'année 2009 :

- les pessimistes s'attendent au pire, mais n'excluent pas une accalmie,
- les optimistes se préparent à vivre de grands moments sans oublier qu'ils peuvent être brefs
- les fatalistes n'ont plus d'illusions...

A chacune et chacun d'entre vous, je souhaite pour l'année 2009 l'affection de vos proches et l'aboutissement de vos projets.

Bonne année au nom de toute l'équipe municipale

Maurice PELISSIER

### A propos du PLU...

Vous avez pu lire dans la dernière Gabusienne que le PLU était arrêté. Il s'agit d'une expression administrative qui indique que celui-ci est terminé en ce qui concerne son élaboration.

Ensuite, il sera soumis à une enquête publique et devrait être applicable dès le mois de septembre.

### Nouvelles dispositions

Depuis le 1er janvier 2009 le régime fiscal applicable aux passeports et aux cartes d'identité est modifié

#### PASSEPORT :

- 88 € pour les majeurs
- 44 € pour les mineurs de 15 ans et +
- 19 € pour les mineurs de - 15 ans

#### CARTE NATIONALE D'IDENTITE :

La délivrance de la carte nationale d'identité est gratuite, toutefois la loi de finances dispose que le renouvellement de la CNI, quel que soit le motif, est soumis à un droit de timbre de 25 € lorsque la précédente carte n'est pas présentée au guichet de la mairie.

### ANNONCE « DIMANCHE VALLOIRE »



«Pour des raisons de santé et à son grand regret, mme ARGOUD Marie Thérèse n'est plus en mesure de rester correspondante du journal « dimanche Valloire »

Toute personne intéressée par sa succession est priée de contacter :

- M. Jean-Louis CHENU au 09 51 78 86 52 ou
- M Jo. JANIN au 04 47 86 11 à JARCIEU.



# INFORMATIONS DIVERSES

## SECURITE : Route Départementale 519

Le segment de la R.D.519 (partie de la route de Beaurepaire) compris entre le carrefour du centre commercial "Le Suzon" et le rond-point de l'école a beaucoup évolué au fil des années. D'aspect campagnard au départ, il a progressivement été bordé de nouvelles maisons. Une voie a été réalisée sur son côté nord. Il y a eu encore d'autres constructions et, récemment, deux lotissements se sont établis sur son côté sud.

Il est nécessaire à présent d'envisager de nouveaux aménagements pour le confort et la sécurité de tous, usagers et riverains.

La R.D.519 est une route départementale de 2<sup>ième</sup> catégorie et les normes qui la concernent seront à respecter. Le tronçon envisagé a une longueur d' environ 1.200 m. Actuellement nous constatons que :

- son côté nord a été doté, comme nous l'avons dit, d'une voie qui, rien n'étant actuellement spécifié, doit être considérée comme piétonne, le stationnement des véhicules y étant de fait interdit,
- son côté sud non aménagé est régulièrement emprunté par les piétons alors qu'il n'y a pas de matérialisation du cheminement ni de protection,
- la vitesse des véhicules est insuffisamment maîtrisée.

Le financement des travaux nécessaires revient à la Commune aidée d'une subvention au titre de la dotation territoriale (rubrique aménagement et sécurité) .Le montant de cette subvention est plafonné par année et il y a un ordre de priorité pour son attribution (écoles puis pôles petite enfance, mairie, voirie...).

Les données du problème ayant été définies il faut trouver des solutions en sachant d'emblée quelles devront s'inscrire dans le cadre qui s'impose et qui prend donc en compte :

- le respect des normes d'une voie de cette nature,
- la largeur de l'emprise ,
- le coût des réalisations qui doit être compatible avec les moyens mobilisables pour cela .

Dans notre étude on doit envisager des aménagements du côté sud de la route :

- création d'un trottoir (bien, mais d'un prix de revient très élevé en raison de sa longueur),
- délimitation d'un espace piétonnier par une barrière métallique ou des potelets (problème esthétique? danger pour les deux roues?),
- simple matérialisation de l'espace piéton par une surface de résine colorée.

On peut aussi chercher à optimiser l'usage de la voie nord déjà existante en rendant son accès plus sûr par la création de traversées prioritaires pour les piétons, en particulier en face des lotissements. Cette voie devrait accepter les vélos à l'exclusion des engins motorisés (pour inciter les cyclistes à la prudence on pourrait colorer le sol en face des sorties des riverains)

Par endroits il faudrait définir et organiser des zones parking (par exemple côté sud face au centre commercial).

En ce qui concerne la maîtrise de la vitesse de la circulation sur cet axe diverses pistes sont à explorer :

- installation de feux tricolores,
- mise en place d'un radar fixe (après étude par la Préfecture),ou d' un radar mobile affichant la vitesse des véhicules ,
- signes spécifiques peints sur la voie (les traversées pour piétons jouent aussi ce rôle),
- limitation à 50 Km/h de la vitesse autorisée?

Vous le constatez, l'ensemble est complexe.

Dans un premier temps nous allons faire procéder à une étude générale de faisabilité. Au vu des éléments qui nous seront fournis il faudra alors procéder à des choix et ensuite engager une étude définitive.

La réalisation devra se faire vraisemblablement par tranches. Il est donc essentiel d'avoir un plan directeur pour que l'ensemble obtenu au final soit cohérent et efficace.

Nous en sommes au temps de la réflexion.

L'avis de tous est intéressant et nous vous demandons de nous faire part de vos idées.

Pour cela vous pouvez vous adresser à la Mairie ou à un élu.

Je vous rappelle en particulier ceux qui composent la Commission Environnement et Sécurité :

Luc BERNIER,  
Bruno DANNONAY,  
Alain HERNANDEZ,  
Bernard GUILLOT,  
Anne MOLLY-MITTON,  
Alexandre MOUGEL,  
Laurent ROUDET.

*Bruno DANNONAY, Adjoint Commission Environnement et Sécurité*



# ESCROQUERIES N'EN PAVEZ PAS LE PRIX



**INFO ESCROQUERIES**  
COÛT D'UN APPEL LOCAL  
**0811 02 02 17**

**POUR SIGNALER UN COURRIEL  
OU UN SITE INTERNET D'ESCROQUERIES**  
[www.internet-signalement.gouv.fr](http://www.internet-signalement.gouv.fr)

## ESCROQUERIES N'EN PAVEZ PAS LE PRIX

### ZOOM SUR QUELQUES ESCROQUERIES

**«Faites un virement pour acheter ce produit sur internet, c'est plus simple»**  
**Escroqueries sur Internet : pertes bien réelles**

«J'ai déniché une annonce proposant une voiture à un prix très attractif. Après plusieurs échanges avec le vendeur, j'ai reçu un courriel au nom du site définissant les modalités de paiement. Je ne me suis pas méfié et j'ai réglé le bien en passant par un service de transfert d'argent. En fait, c'est le vendeur escroc qui avait envoyé ce courriel ! L'argent a été retiré le jour même, je n'ai jamais reçu le bien que j'avais payé».

- ➔ Si je vends ou achète un bien très onéreux, j'organise une rencontre avant la transaction
- ➔ Si je vends un bien, j'attends d'avoir reçu matériellement l'argent avant de le livrer

**« Je suis policier, gendarme, pompier : aidez nous financièrement »**  
**Fausse qualité : l'escroc était bien caché**

«Je suis commerçant et j'ai reçu un appel d'un homme se disant commissaire de Police de ma ville. Il m'a invité à financer le petit journal du commissariat en y achetant un encart publicitaire pour la promotion de mon commerce. J'ai accepté. J'ai ensuite reçu par fax le bon de commande indiquant la somme à payer. Rassuré par la présence du logo de la Police, j'ai envoyé un chèque. Sans nouvelles quelques semaines plus tard j'ai contacté mon commissariat : j'ai appris qu'il n'existait aucun journal ! Résultat : pensant aider le commissariat j'ai enrichi un escroc et j'ai perdu beaucoup d'argent».

- ➔ Avant de payer quoi que ce soit, je contacte le service concerné pour me renseigner
- ➔ Je vérifie toujours la qualité déclarée de mon interlocuteur

**L'escroquerie aux billets noircis**

**«Une valise d'argent pour si peu : la belle affaire ! »**

«Dans un bar, une personne m'a accosté pour me proposer une affaire très intéressante. Elle disposait d'une mallette pleine de billets tachés d'encre noire. Elle m'a montré, avec un peu de produit, comment les traiter et de vrais billets sont apparus, dont elle m'a fait cadeau. Elle m'a proposé la moitié des billets de la mallette à condition d'avancer l'argent pour acheter le produit, trop cher pour elle seule. Convaincu, j'ai donc versé une première somme d'argent pour acheter à l'étranger ce produit nettoyant, puis une seconde pour débloquer le produit à la douane. Quatre versements plus tard, je me suis rendu compte de l'escroquerie dont j'avais été victime».

- ➔ Billets tachés, maculés → je dois me méfier
- ➔ L'appât du gain ne doit pas me détourner du bon sens

**«Phishing» : un mail ça peut faire très mal**

**«Je suis votre banque et j'ai besoin de votre mot de passe de connexion»**

«J'ai reçu un courriel de ma banque me demandant mon identifiant de connexion et le mot de passe de consultation de mon compte en ligne. Ils m'avaient alors expliqué qu'ils avaient besoin de mettre à jour mes données de connexion. Le problème, c'est que ce n'était pas ma banque. Mon compte a été vidé».

- ➔ Je ne réponds jamais à un courriel qui me demande de transmettre mes coordonnées bancaires :
- ➔ Je sais que ma banque ou toute autre institution de confiance ne me les demandera jamais par courriel
- ➔ En cas de doute, j'appelle directement ma banque



## Une fausse épargne qui vous ruine

« Un placement à faux rémunérateur record ! »

« J'ai reçu les confidences d'une connaissance qui m'a dit avoir trouvé la solution pour arrondir facilement ses fins de mois : une de ses collègues de travail lui a proposé un placement très rémunérateur : 10 % par mois. Elle m'a dit qu'il faudrait placer 5000 euros. Après avoir un peu hésité, j'ai décidé d'investir 1000 euros, et elle m'a effectivement remis, après 30 jours, la somme de 1100 euros. Confiante, j'ai décidé de lui confier toutes mes économies, que je n'ai jamais revues ».

- ⊖ Je sais que les trop bonnes affaires n'existent pas
- ⊖ Je ne confie pas d'argent à un inconnu

## L'escroquerie à la fausse loterie

« Bravo, vous avez gagné le gros lot ! »

« J'ai été avisé par courrier que j'avais gagné une grosse somme d'argent à un jeu. Mais avant, j'ai dû verser une somme afin de récupérer le gain, j'ai versé l'argent mais je n'ai jamais rien reçu ! »

- ⊖ Je ne réponds jamais à ce type de proposition
- ⊖ Si je n'ai pas joué, j'ai peu de chance d'avoir gagné

## L'escroquerie à l'héritage

« Aidez-moi à toucher mon héritage, vous ne le regretterez pas »

« J'ai reçu un courriel d'un inconnu qui m'a proposé de servir d'intermédiaire financier, il se disait bénéficiaire d'un héritage conséquent qu'il ne pouvait toucher, faute de moyens suffisants pour avancer les frais de succession. Il m'a demandé de lui avancer la somme et proposé de toucher en retour 20% de l'héritage. Je lui ai envoyé l'avance par virement bancaire. Une fois les versements effectués, le contact a été rompu. Je n'ai jamais reçu la commission promise ».

- ⊖ Je n'envoie pas d'argent à un inconnu via un service de transfert d'argent ou par virements bancaires
- ⊖ Je ne réponds jamais à ce type de proposition



## Vol de coordonnées bancaires : des manoeuvres simples et quasi-invisibles

« En consultant mon relevé de compte, j'ai découvert que des opérations avaient été réalisées à mon insu avec les références de ma carte bancaire ».

Protection des coordonnées bancaires : les règles de vigilance

- 1 Sur Internet
  - Je réalise mes achats uniquement sur les sites de confiance, signalés par le logo et dont l'adresse commence au moment de la transaction, par exemple
  - J'évite le piratage de ma carte bancaire en protégeant mon ordinateur avec un antivirus, un pare-feu et un logiciel anti-espion à jour.
- 2 Les automates (distributeurs de billets)
  - Je compose discrètement mon code et masque à distance avec ma main
  - Je ne me laisse pas distraire par des inconnus qui proposent leur aide : il s'agit souvent d'escrocs qui cherchent à subtiliser ma carte et à récupérer mon code secret.
- 3 En magasins
  - Numéro de carte bancaire + date d'expiration + cryptogramme = danger !  
Dans le cadre d'une transaction en magasin, il est très facile pour l'escroc d'obtenir ces données et de les utiliser. Ces références sont suffisantes pour effectuer des achats en ligne.
  - Je ne quitte jamais des yeux ma carte bancaire, je ne la confie à personne.
  - Je ne conserve pas mon code secret au même endroit que la carte.
- 4 De manière générale, je suis les conseils de mon banquier

## L'ESCROQUERIE : CE QUE DIT LA LOI

Extraits

Article L313-1 du Code Pénal

« L'escroquerie est le fait, soit par l'usage d'un faux nom ou d'une fausse qualité, soit par l'abus d'une qualité vraie, soit par l'emploi de manoeuvres frauduleuses, de tromper une personne physique ou morale et de la déterminer ainsi, à son préjudice ou au préjudice d'un tiers, à remettre des fonds, des valeurs ou un bien quelconque, à fournir un service ou à consentir un acte opérant obligation ou décharge. L'escroquerie est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 375 000 euros d'amende ».

## Si vous êtes victime, portez plainte

Si vous êtes victime d'une escroquerie, déposez plainte au commissariat ou à la gendarmerie la plus proche.

Munissez-vous de tous les renseignements en votre possession :

- références du ou des transferts d'argent effectués,
- références de la ou des personnes contactées : adresse de messagerie ou postale, pseudos utilisés, numéros de téléphone, fax, copie des courriels/ courriers échangés...
- tout autre renseignement pouvant aider à l'identification de l'escroc.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT  
**0811 02 02 17**  
COÛT D'UN APPEL LOCAL

POUR SIGNALER UN COURRIEL  
OU UN SITE INTERNET D'ESCROQUERIES  
[www.internet-signalement.gouv.fr](http://www.internet-signalement.gouv.fr)

## PROJET GRAND OUEST : QU'EN EST-IL?

En charge du Handicap, le Conseil Général de l'Isère s'est doté d'un schéma directeur dont l'objectif est la mise en œuvre d'actions en direction des populations touchées. Il y a un manque évident d'établissements sur l'ensemble du territoire ; dans la proche Région la maison d'accueil spécialisée de Seyssuel est aujourd'hui inadaptée. Il est indispensable de créer une nouvelle structure et sa réalisation se fera à Beaurepaire.

Lors de sa réunion mensuelle du 27 Décembre 2008, le Conseil Communautaire de la CCTB (Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire) à l'unanimité a approuvé ce projet et réfléchi au terrain qui pourrait convenir ; il faut une surface entre 6000 et 10 000 mètres carrés. Le financement sera assuré par l'Etat et le Conseil Général : il s'agit d'un foyer d'accueil de 80 places qui regroupera les 40 places actuelles de Seyssuel dont l'établissement devra trouver une autre spécialisation.

Une centaine d'emploi seront créés, spécialisés pour la partie médicale, mais ouvert pour les autres afin d'ouvrir des débouchés sur le plan local qui en a grand besoin après les fermetures de la Chocolaterie et des Etablissements Pichon.

Ce projet entraînera 2 autres effets bénéfiques pour le secteur :

- il y aura un renforcement des transports collectifs publics en direction de Vienne et Roussillon; le département de l'Isère s'y est engagé.

- autre effet attendu, l'espoir que cette maison d'accueil, qui aura besoin du concours de Médecins spécialisés, permette l'implantation sur Beaurepaire de spécialistes et de matériel médical type radiologie ou autres, d'autant qu'il y a déjà sur place l'hôpital local Luzy-Duffeillant.

Nul doute que cette réalisation dont la mise en route est prévue pour 2012 est une opportunité pour notre territoire.

*Bernard Guillot, Conseiller délégué, Conseiller Communautaire*

## MANIFESTATIONS



LE C.C.A.S.  
de Saint Barthélemy

Organise  
le samedi 7 mars 2009,  
à partir de 10 heures  
À la salle polyvalente

Sa «**RONDE DES SAVEURS DU MONDE**»

- Spécialités traditionnelles et originales à emporter ou à déguster sur place.
- Apéritif des Îles, vins, jus de fruits.

Venez nombreux partager  
ces moments de convivialité.

LE BONHEUR EST UN VOYAGE,  
PAS UNE DESTINATION.  
IL N'Y A PAS DE MEILLEUR TEMPS POUR ÊTRE  
HEUREUX ... QUE MAINTENANT !!!  
VIVEZ ET APPRECIÉZ  
LE MOMENT PRESENT.

*-Auteur Inconnu-*

Renseignements au 04 74 87 96 24  
entre 19H00 et 20H00

(laisser coordonnées en cas d'absence sur le répondeur).

*Gishlène PUPAT*



**La Truite de  
St BARTHELEMY**

**Dimanche 15 février**

**Matinée BOUDINS**

**SAUCISSES et**

**GUEUSES**



**Rendez vous au stade**

**à partir de 09h00**

Le meilleur accueil vous sera réservé

**DIMANCHE 1ER FÉVRIER 2009**

À la Salle polyvalente

**LOTO  
DU SOU DES ECOLES**



A gagner :

Week end escapade gourmande  
Randonnée en chien de traîneau  
Et beaucoup d'autres lots..

Début des parties à 14 heures

*Venez nombreux !!!*

DIMANCHE 1<sup>er</sup> MARS 2009 Salle polyvalente



Matinée diots –frites

Suivi d'un concours de Belotte

Inscription à partir de 13 h 30



*organisés par les conscrits de St Barthélémy*

## COMPTE RENDU

### BIBLIOTHEQUE

Le jeudi 8 janvier 2009 a eu lieu l'assemblée générale de la bibliothèque.

Voici le nouveau bureau :

**Présidente** Danièle FRANDON

**Trésorière** Marie Paule BOYET

**Secrétaire** Hélène HUSON

**Trésorière adjointe** Maryse NIVON

**Secrétaire adjointe** Sylvie REVOL



Merci à Maryse NIVON et Nadège GUEROUI qui nous rejoignent pour le bénévolat.

Merci à Jean Louis NIVON et Christiane FRANDON et José GARCIA qui assurent les coups de main à la venue du bibliobus et pour la vente de livres.

A la rentrée de septembre 2009 nous proposerons

- \* une cotisation famille de 20 euros quelque soit le nombre de personnes;
- \* une cotisation adulte seul de 13 euros,
- \* un enfant seul de 5 euros.

Merci à toutes les personnes qui participent à notre vente de livres neufs de décembre.

Meilleurs vœux de bonne et heureuse année. De la part des membres de la bibliothèque.

*Danièle FRANDON*

### Création d'une rubrique « C'est vous qui le dites ».

Coup de cœur, coup de gueule, la Gabusienne vous donne la parole. Une parole qui permet de revenir sur l'actualité, une parole qui concerne des sujets d'intérêt général et non particulier, une parole non anonyme.

Cette page est celle des particuliers, et non celle des professionnels du débat public, qui ont tous les jours des rubriques pour s'exprimer.

Tous les courriers, impérativement signés, doivent être adressés à la commission communication de la Mairie de Saint Barthélemy avec la mention « c'est vous qui le dites ».

*Gislène PUPAT, Adjointe, commission communication*

## ETAT CIVIL



*le 3 janvier 2009*

est née

Cheyenne Capucine Laureenne VITRY - AKZIZ

De Bernard-Louis Révy VITRY

Et Zariak Véronique AKZIZ

Domiciliés 1344 route de Beaurepaire

*Félicitations aux parents*